

LES CONCOURS ET LES ÉPREUVES

CAPES INTERNE ET CAER

Première partie ~ épreuve d'admissibilité : envoi postal d'un *dossier de RAEP* (Reconnaissance des Acquis de l'Expérience Professionnelle) revenant sur le parcours professionnel du candidat, puis décrivant et analysant une situation pédagogique expérimentée avec des élèves.

Seconde partie ~ épreuve d'admission : *oral professionnel* portant sur une l'étude d'un dossier de documents tiré au sort (un extrait textuel et deux documents iconographiques) à partir duquel il faut produire une analyse, extraire un contenu enseignable et présenter une séquence d'enseignement articulée au dossier et en corrélation avec les programmes du collège.

LES CONCOURS ET LES ÉPREUVES

CAPES RÉSERVÉ

Première partie

~ épreuve d'admissibilité : envoi postal d'un *dossier de RAEP* (Reconnaissance des Acquis de l'Expérience Professionnelle) revenant sur le parcours professionnel du candidat, puis décrivant et analysant une situation pédagogique expérimentée avec des élèves.

Seconde partie

~ épreuve d'admission : « entretien avec le jury » comportant une présentation du dossier de RAEP précédemment envoyé et un questionnement sur un sujet proposé par le jury, extrait du même dossier.

POURQUOI PRÉPARER LE CONCOURS APRÈS PLUSIEURS ANNÉES D'ENSEIGNEMENT ?

POUR LE PROFESSEUR CONTRACTUEL

Gestion de carrière :

Titularisation ;

Rémunération ;

Avancement ;

Retraite.

POURQUOI PRÉPARER LE CONCOURS APRÈS PLUSIEURS ANNÉES D'ENSEIGNEMENT ?

POUR LE PROFESSEUR CONTRACTUEL

Pratique professionnelle :

Penser sa posture d'enseignant ;

Construire un cours d'Arts plastiques correspondant aux attentes du programme ;

Savoir se situer, analyser et penser son enseignement de manière à favoriser l'expression artistique et le développement de l'élève ;

Être rassuré sur sa pédagogie ;

Travailler en groupe, échanger, conduire un échange oral ;

POURQUOI PRÉPARER LE CONCOURS APRÈS PLUSIEURS ANNÉES D'ENSEIGNEMENT ?

POUR L'ÉLÈVE

Apprendre dans un environnement bienveillant et rassurant ;

Le cours d'arts plastiques pour apprendre, se construire, être un adulte en devenir, structuré et autonome ;

Bénéficier d'un enseignement innovant, formateur et adapté aux besoins de l'adolescence et permettant de s'exprimer en Arts plastiques ;

Évoluer dans une relation de confiance avec son enseignant ;

Pouvoir s'exprimer dans la classe et savoir échanger avec son professeur et ses pairs ;

Engager une réflexion sur la question de l'artistique en étant engagé dans une pratique plastique ;

Se mettre en relation avec le monde contemporain, le comprendre, l'habiter.

POURQUOI PRÉPARER LE CONCOURS APRÈS PLUSIEURS ANNÉES D'ENSEIGNEMENT ?

POUR L'INSTITUTION

Former des élèves dans un cadre sécurisant et éthique (s'inscrivant dans le respect des personnes et des lois républicaines) ;

Former des citoyens respectueux et autonomes, maîtrisant les compétences du Socle commun ;

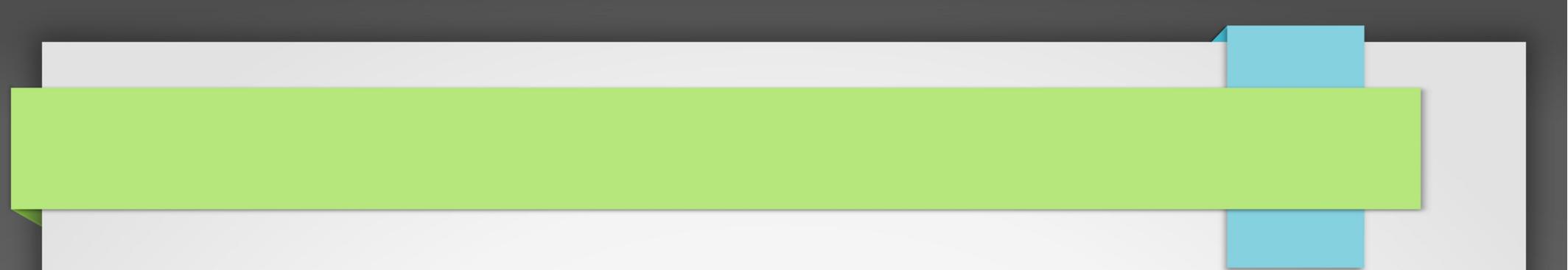
Participer à la construction générale de la personne à travers un enseignement artistique dans l'intérêt et pour le bien-être de l'individu.

Pouvoir s'appuyer sur un agent fonctionnaire de l'État ;

S'assurer de la maîtrise et richesse de la langue française, outil indispensable à l'expression et l'échange ;

S'assurer de l'acquisition des contenus disciplinaires ;

Dispenser un enseignement ouvert sur le monde, former les acteurs du monde futur.



Après la formation, continuer à se former et
poursuivre la réflexion engagée sur le métier
d'enseignant...